

Plus de 30 000 chômeurs complets

Le nombre des chômeurs complets est passé de 26 258 à la fin de décembre à 31 579 à la fin de janvier. L'augmentation est de 20,3%. En 1975, plus de 200 000 emplois ont disparu. A la fin de l'année, on dénombrait 137 000 chômeurs partiels.

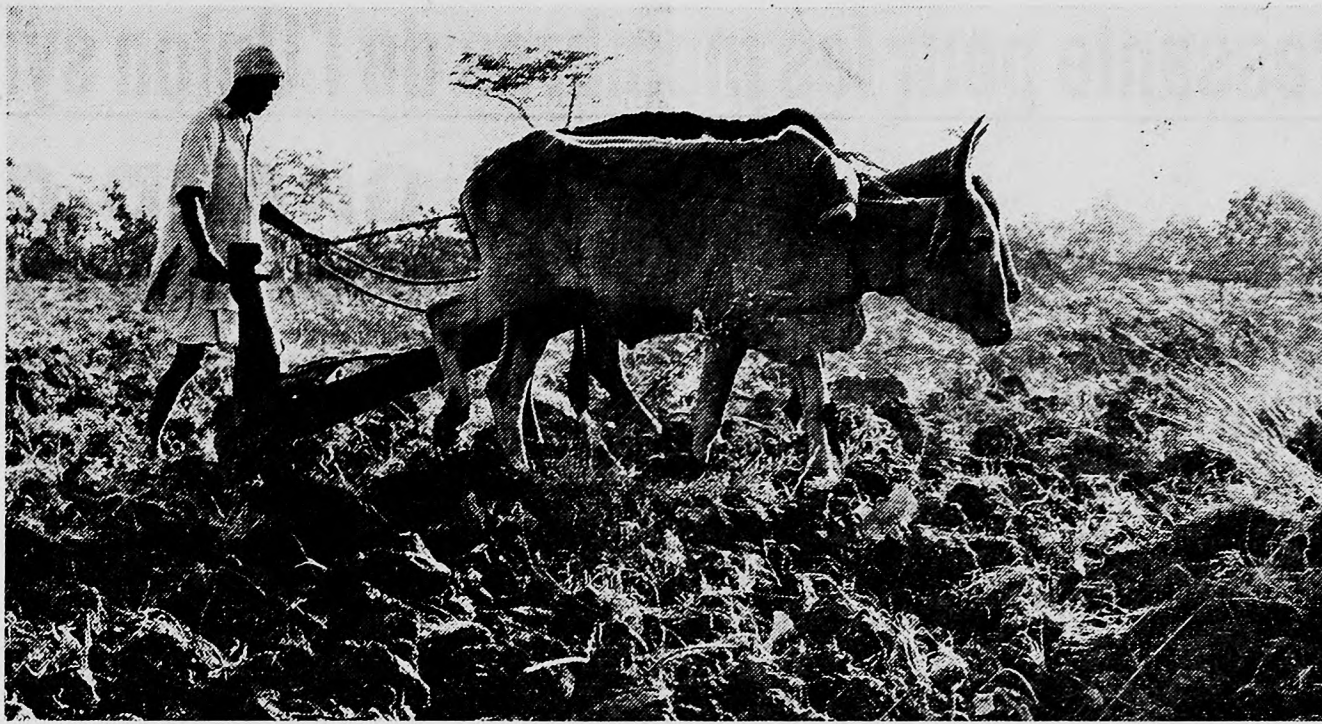
Le chômage dans les principales branches à la fin de janvier: métaux et machines, 8097 (1219 de plus qu'à la fin de décembre); commerce et bureaux, 5158 (+ 805); bâtiment, 3921 (+ 1330); professions techniques, 2351 (+ 237); horlogerie-bijouterie, 2082 (+ 279); transports, 1110 (+ 255); arts graphiques, 999 (+ 63); bois-liège, 988 (+ 191); hôtels, cafés et restaurants, 796 (+ 124); sciences et arts, 672 (+ 83); habillement, 355 (+45); alimentation, boissons, tabac, 279 (+ 38); chimie, 250 (+ 42); textile, 230 (+ 18); papier, 143 (+ 1).

254 fermetures d'entreprises industrielles

En 1975, 254 entreprises ont cessé leur exploitation. La plupart appartiennent aux branches suivantes:

Vêtements, lingerie, chaussure, 71; machines, appareils, véhicules, 35; horlogerie, 27; travail du bois et du liège, 19; textile, 16; arts graphiques, 14; industrie des métaux, 14.

Le nombre des entreprises qui ont cessé leur activité a fortement augmenté depuis le début des années septante. On enregistrait en effet en 1971 179 fermetures d'entreprises qui touchaient 4183 travailleurs. Le chiffre des fermetures était de 254 l'an dernier, mais celui des travailleurs touchés avait presque doublé: 7228 postes de travail atteints. L'augmentation a été brutale, puisque l'année précédente le nombre de postes de travail touchés pour cause de fermetures était encore inférieur à 5000.



L'aide que des organisations comme Swissaid peuvent apporter aux populations des pays en voie de développement est bien symbolisée par cette image. La charrue est un moyen efficace d'obtenir de meilleurs rendements agricoles. Encore faut-il que les déshérités la connaissent et sachent s'en servir. (Photo Swissaid)

Swissaid: aider ceux qui ont faim

Vous venez de recevoir — ou vous allez recevoir — dans votre boîte aux lettres un journal modeste qui s'intitule «Eux et nous». C'est par ce support distribué à tous les ménages de Suisse que l'organisation Swissaid soutient sa campagne annuelle qui s'étend de la mi-février au 16 mars. Les contributions du public sont particulièrement nécessaires à l'Association suisse d'aide aux pays en développement qui travaille sur le terrain à tenter précisément de développer ceux qui ne le sont pas encore. Bien sûr, cet appel, jouxtant d'autres articles qui sont consacrés au chômage en Suisse, peut surprendre. Mais la situation que nous connaissons ici ne peut être dissociée de ce qui se passe là-bas. Tout se tient, et le plein emploi ici ne peut être assuré que par le développement du pouvoir d'achat ailleurs, dans les parallèles maudits. C'est ce que rappelle le président de la Confédération dans son appel en faveur de la collecte de Swissaid.

Les difficultés économiques que

connaissent aujourd'hui les pays industrialisés frappent encore plus durement le tiers monde. Ces peuples ne participent à la progression des revenus que dans une mesure beaucoup plus faible que les Etats industrialisés. Le fossé entre les Etats riches très industrialisés et les pays pauvres du tiers monde menace dès lors de s'élargir dangereusement.

Cette évolution ne saurait nous laisser indifférents. Les difficultés économiques des pays pauvres nous touchent aussi de près; les destinées des pays industrialisés et des pays en voie de développement sont aujourd'hui si étroitement liées que de trop grandes disparités économiques et sociales ne peuvent que gravement compromettre la coexistence pacifique.

Swissaid est une organisation non gouvernementale qui intervient quand les besoins sont les plus pressants. Elle s'efforce surtout de contribuer au développement de l'agriculture, afin que les habitants des régions les plus défavorisées

puissent produire eux-mêmes les aliments dont ils manquent le plus.

Je tiens en haute estime l'œuvre de Swissaid qui mérite un plein soutien. J'espère que, même en cette année difficile, la population suisse contribuera, par ses dons, à procurer à Swissaid les moyens qui lui permettront de poursuivre ses efforts.

Rudolf Gnägi
président de la Confédération

Collecte de Swissaid
C. c. p. Lausanne 10 - 1533

Cartel syndical vaudois

L'assemblée ordinaire des délégués aura lieu le samedi 27 mars, à 14 h. 30, à la Maison du Peuple, place Chauderon 5, salle 4, Lausanne.

Ordre du jour:

1. Vérification des mandats (signature de la liste de présence dès 14 h.).
2. Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 22 mars 1975.
3. Communications diverses.
4. Rapports: a) du président; b) du caissier; c) de la Commission de vérification des comptes.
5. Elections: a) du président; b) du caissier; c) du secrétaire; d) des sept membres du Comité cantonal (les représentants des cartels locaux sont désignés par leur cartel); e) de la Commission de vérification des comptes.
6. Budget 1976.
7. Exposé de Jean Clivaz, secrétaire de l'USS: «Tour d'horizon de l'activité syndicale en Suisse».
8. Propositions individuelles.

Les propositions éventuelles des sections doivent parvenir au secrétaire du CSV, par écrit, jusqu'au 3 mars.

Village de vacances Leysin

Maisonnets libres du 13 au 27 mars, du 3 avril au 1^{er} mai, du 29 mai au 10 juillet, à partir du 7 août.
Prix: 220 à 300 fr. par semaine, selon la saison.

Chalet Primeli Grindelwald

Appartements du 24 avril au 19 juin, à partir du 25 septembre.
Trois chambres, cinq ou six lits, tout confort!

Renseignements à l'Union syndicale suisse, case postale 64, 3000 Berne 23, tél. (031) 45 56 66.

A. I.

Ce conflit a également montré que les conséquences de transferts de la production ou d'autres révisions des structures peuvent être plus lourdes pour les femmes que pour les hommes.

La salariée est alors mise en demeure de choisir entre un gain indispensable et ses devoirs familiaux. Le choix étant déchirant, la situation est souvent sans issue. Les travailleurs de Bulova l'ont compris et ils ont fait preuve, eux aussi, d'une solidarité exemplaire. La commission a exprimé sa reconnaissance à la FTMH pour son assistance et pour la manière dont elle a conduit les négociations.

A. I.

Commission fédérale pour les questions féminines. Enfin!

Cette commission, préconisée depuis longtemps par Hermann Leuenberger, exigée par deux résolutions du congrès féminin de Berne et par le congrès féminin de l'Union syndicale suisse, a enfin été constituée par le Conseil fédéral. Elle sera consultative. Ses tâches ont été définies comme suit:

— Donner son avis sur les projets législatifs de la Confédération qui ont un rapport avec la situation de la femme en Suisse.

— Exécuter des travaux demandés par le Conseil fédéral ou des départements fédéraux.
— Soumettre au Conseil fédéral ou aux départements des recommandations ou des propositions. Suivre l'évolution de la situation de la femme en Suisse.

Outre la présidente, la commission comprend neuf femmes et autant d'hommes.



FEMMES D'AUJOURD'HUI

La Commission féminine de l'USS au travail

Ce qui change dans l'opinion

Lors de sa première réunion de l'année, la Commission féminine a procédé à un échange de vues sur le déroulement du premier congrès du syndicalisme féminin en novembre dernier. Les résultats apparaissent positifs. Pour la première fois, nombre de travailleuses, et avec elles de larges milieux, ont pris conscience de l'action conduite par les syndicats pour améliorer la condition de la femme salariée.

Il faut donc mettre à profit ce regain d'attention pour intensifier cette action. Il faut s'employer avant tout à faire mieux connaître les problèmes de la main-d'œuvre féminine au sein du syndicalisme lui-même. Il faut aussi réaffirmer hautement que le droit de la femme à exercer une activité économique est inaliénable et indépendant des fluctuations économiques.

La Commission féminine estime que les organisations féminines ont trop tendance à examiner leurs problèmes en vase clos. Elles doivent s'employer à élargir et la discussion et leur audience — même si cet effort se heurte à certaines difficultés.

Malgré la récession

La commission a constaté avec satisfaction que divers souhaits et exigences formulés par le congrès de novembre sont débattus au Parlement et dans l'opinion.

En ce qui concerne le problème de l'avortement, elle s'est félicitée de l'aboutissement de la nouvelle initiative pour la solution du délai et le libre choix du médecin. Elle a relevé que l'application du principe: «A travail égal, salaire égal»

a fait certains progrès en dépit de la récession. En revanche, indifférence et conservatisme freinent la réalisation d'autres postulats; la commission a examiné les moyens concrets dont elle dispose de la promouvoir.

Les commissaires de l'USS ont accueilli chaleureusement la création d'une commission fédérale consultative pour les questions féminines, préconisée il y a nombre d'années par Hermann Leuenberger, alors président de l'USS. La commission a rendu hommage à ce pionnier du féminisme, qui vient de disparaître.

Elle a accueilli de nouveaux membres et exprimé sa reconnaissance aux démissionnaires qui ont participé pendant de longues années à son activité.

Bulova: un exemple

En fin de séance, Maria Zaugg-Alt a évoqué le conflit Bulova et souligné la leçon de solidarité qui s'en dégage pour les travailleurs des deux sexes. Les femmes, qui formaient la majorité du personnel de l'entreprise de Neuchâtel, n'ont pas flanché.



L'AIR DU TEMPS

Selon J.-P. Bonny, directeur de l'Ofiamt, quand la machine ne vient pas à l'homme, c'est à l'homme d'aller à la machine. Il juge les chômeurs trop peu nomades. «Au cours de ma vie, dit-il, j'ai dû changer souvent de canton pour des raisons de travail.» Mais chaque fois pour gravir un échelon de sa carrière — tandis que le chômeur déplacé risque d'en descendre un, ou plusieurs...

A propos de la «conception» de M. Bonny, un journaliste paraphrase la morale de la fable: «Vous travaillâtes? J'en suis fort aise. Eh bien! déménagez maintenant!»

Montesquieu: «Je ne demande à ma patrie ni pension, ni honneurs, ni distinctions; je me trouve entièrement récompensé par l'air que j'y respire; je voudrais seulement qu'on ne l'y corrompît point.» C'est chose faite depuis longtemps, dit le citadin pollué d'aujourd'hui — qui ne lit plus cela comme Montesquieu l'a écrit.

Au Canada, on a construit un gazoduc avec le vif souci de ne pas décimer les caribous. Ils ont proliféré et le souci a changé de camp: comment préserver le gazoduc des caribous?

Le sottisier radical: «Se rend-on compte que si l'initiative syndicale l'emporte, la Suisse sera devenue, économiquement et socialement, un Etat quasiment communiste? Le plus communiste d'Europe centrale!» (Michel Jaccard, «Nouvelle Revue de Lausanne».)

Pour les actionnaires de l'industrie chimique, les calculs biliaires ou rénaux sont des pierres précieuses.

Dans l'Athènes du V^e siècle avant notre ère tournoyaient les inquiétudes de la guerre, de l'approvisionnement, de l'inflation — et toutes les suspensions. «Les devins, nous dit Thucydide, l'historien de ce temps, chantaient des oracles de toute espèce, et chacun les écoutait, selon sa passion.» Nous, nous écoutons de même manière les charmeurs du serpent monétaire, les docteurs de la conjoncture...

Un ethnologue constate que les femmes des Zandés — une peuplade du Zaïre — succombent à la tâche et qu'il pourrait en aller tout autrement si les hommes modifiaient leur mentalité et leur comportement. On compte pas mal de Zandés parmi les Helvéties mâles.

Christophe Colomb ignorait où il allait. Au terme de son voyage, il ne savait pas où il était arrivé. Et tout cela à crédit!

Des savants, américains évidemment, ont découvert que les reptiles poussaient des œufs bien avant l'apparition des oiseaux, il y a de cela 188 millions d'années. Le problème n'est plus maintenant: qui de l'œuf ou de la poule... mais: qui de l'œuf ou du reptile...

La seule personne qui a joué pendant vingt ans sans perdre au Casino de Monte-Carlo, c'est le pianiste.

Chaque parti a sa vérité et chaque vérité a son parti.

Jean Cocteau: «La mode, c'est ce qui se démode.»

Bérolde de Verville, dans un «Traité» de 1612: «La sage-femme dit que l'enfant sortira plus doucement qu'il n'est entré.»

Calamin